



DEVONIAN HEALTH GROUP INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DEVONIAN ANNONCE DES CHANGEMENTS A LA DIRECTION, L'OCTROI D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET LE RÈGLEMENT DU CAPITAL ET DES INTÉRÊTS DUS À UN DÉTENTEUR DE DÉBENTURE

- **Changements à la direction annoncés pour soutenir la phase de croissance de la Société :**
 - **Mme Sybil Dahan assume le rôle de président du conseil d'administration de Devonian**
 - **M. Pierre Montanaro assume le rôle de président et chef de la direction de Devonian.**
 - **Le Dr André P. Boulet assume le rôle de chef de la direction scientifique.**

- **Restructuration de la filiale de Devonian Altius Healthcare Inc. (« Altius ») :**
 - **Le Conseil d'administration d'Altius est désormais composé de MM Pierre Montanaro (Président du Conseil), Denis Poirier et Guy Dancosse.**
 - **M. Pierre Montanaro assume le rôle de directeur général d'Altius.**

QUEBEC, le 29 Août 2022 – Groupe Santé Devonian Inc. (« **Devonian** » ou la « **Société** ») (TSXv: **GSD** ; OTCQB: **DVHGF**), une société biopharmaceutique botanique en stade avancé de développement axée sur l'élaboration d'un portefeuille unique de médicaments d'ordonnance et de produits cosméceutiques d'origine botanique, a annoncé aujourd'hui des changements à la direction de Devonian et de sa filiale Altius Healthcare Inc. (« **Altius** »).

Alors que Devonian entre dans une nouvelle phase, la Société a décidé de nommer M. Pierre Montanaro au poste de président et chef de la direction (« **PDG** »). Cette nomination renforce davantage l'équipe de direction de Devonian dans sa prochaine phase de croissance et de succès opérationnel. Le Dr André P. Boulet assume le rôle de chef de la direction scientifique (« **CDS** »).

La société annonce également que Mme Sybil Dahan assume le rôle de présidente du conseil d'administration.

« Alors que Devonian entre dans une phase critique de sa croissance, nous prenons des mesures réfléchies pour renforcer davantage notre équipe de direction », a déclaré le Dr André P. Boulet, chef de la direction scientifique. « Mme Dahan est avec nous depuis plus de 4 ans. Dans son rôle de présidente du conseil d'administration (le « **Conseil** »), elle assurera le leadership dans la gestion des affaires du conseil et veillera à ce qu'il s'acquitte de son mandat et de ses responsabilités en toute transparence et en appliquant de saines pratiques de gouvernance. Quant à Pierre Montanaro, notre nouveau président et chef de la direction, il a une longue expérience de succès dans les grandes et moyennes entreprises pharmaceutiques couvrant les produits pharmaceutiques de marque et



génériques ainsi que les produits en vente libre. Sa contribution sera inestimable pour guider Devonian dans sa prochaine phase », a ajouté le Dr Boulet.

« Je me sens très privilégié d'assumer ce rôle, chez Devonian, à un moment aussi passionnant. Je travaille aux côtés d'André depuis quelques années maintenant et j'ai été impressionné par la résilience et le dévouement de Devonian au développement de médicaments botaniques.» dit Sybil Dahan. « Cette nomination offre l'opportunité de poursuivre le travail réalisé à ce jour. Alors que Devonian entame sa prochaine phase de croissance, j'ai hâte de travailler avec le conseil d'administration et l'équipe de direction alors que nous ouvrons la voie vers un succès durable » ajoute Sybil Dahan.

« Je suis ravi de rejoindre Devonian à ce stade critique de son développement » a déclaré M. Pierre Montanaro. André et moi avons travaillé ensemble dans le passé sur une série de projets réussis chez Marion Merrell Dow. À compter de janvier 2022, j'ai assisté le Dr Boulet sur plusieurs projets stratégiques liés à Devonian, à savoir les activités de financement, la planification stratégique, les révisions de contrats et d'autres initiatives liées à divers projets de développement des affaires en cours. Je suis vraiment impatient de travailler avec le Dr Boulet sur la dotation en personnel et la restructuration de l'entreprise pour réussir tout en explorant les opportunités de partenariat et de licence afin de maximiser, pour les actionnaires de Devonian, la valeur du portefeuille de produits de l'entreprise avec un accent clair sur le Thykamine™ le produit phare de l'entreprise qui démontre un énorme potentiel dans la dermatite atopique et d'autres maladies inflammatoires et immunomodulatrices » ajoute M. Montanaro.

Changements à la direction d'Altius Healthcare Inc. (“Altius”)

La société a décidé de renouveler l'exécutif et le conseil d'administration d'Altius. La société annonce la nomination de M. Pierre Montanaro au poste de PDG et président du conseil d'administration d'Altius (« CA »). Le CA sera également composé de Messieurs Denis Poirier et Guy Dancosse.

À propos de Pierre Montanaro

Titulaire d'un baccalauréat en Commerce de l'université Concordia, Pierre possède plus de 40 ans d'expérience au sein des industries pharmaceutiques et de produits grand public au cours desquels il a occupé divers postes de haute direction en marketing, en ventes et en gestion d'opérations.

Depuis décembre 2014, Pierre est Président de sa propre firme de consultation TriumPharma Inc. qui œuvre avec des clients locaux et des clients de l'extérieur du pays pour acquérir et faire la mise en marché de produits pharmaceutiques dans le marché canadien. Précédemment, il occupait le poste de Président et Directeur Général de Pharmetics une compagnie se spécialisant dans le développement et la vente de produits pharmaceutiques et de santé naturelle avec des ventes annuelles dépassant les 40 millions par année.

Auparavant, M. Montanaro a occupé divers postes de haute direction pour Pharmascience (2003-2011), Pharmacia (2001-2003), Marion Merrell Dow/Hoechst Marion Roussel/Aventis (1994-2001) et Burroughs Wellcome (1988-1994). Au cours de sa longue carrière dans l'industrie pharmaceutique M. Montanaro a toujours été reconnu comme un leader d'équipe chevronné possédant un esprit entrepreneurial et un sens de l'urgence hors du commun. Ses compétences et multiples réalisations lui ont valu d'être intronisé au Temple de la Renommée du Marketing de l'industrie pharmaceutique en 2006.

M. Montanaro a siégé pendant plus de dix années au conseil d'administration de l'association Canadienne de l'industrie des médicaments en vente libre. De plus il a aussi siégé sur le conseil d'administration du collègue Gérald Godin pendant plus de trois années.



Octroi d'options d'achat d'actions

De plus, la Société annonce que le conseil d'administration a approuvé l'octroi d'options d'achat d'actions (les « **Options** »). Ces Options peuvent être exercées au prix de 0,50 \$ pendant une période de dix ans à compter de la date d'attribution. Au total 50 000 Options ont été attribuées à un administrateur et 300 000 Options à des employés de la Société. Ces options sont exerçables à la date d'attribution.

La Société a également octroyé, à M. Pierre Montanaro, 500 000 Options exerçables au prix de 0,50 \$ pour une période de dix (10) ans. Ces options sont exerçables selon l'échéancier suivant : 250 000 à la signature du contrat d'emploi et 250 000 au 6e mois anniversaire du contrat d'emploi.

De plus, la Société a octroyé à un consultant 125 000 options exerçables au prix de 0,50 \$ pour une période de dix (10) ans et toutes exerçables immédiatement.

Règlement du capital et des intérêts dus à Aspri Pharma Inc.

La Société annonce l'émission des unités suivantes en règlement des intérêts dus à Aspri Pharma Canada Inc. (« **Aspri** »), le porteur d'une débenture convertible non garantie à 10 % (la « **débenture** ») émise dans la première tranche du placement privé clos le 19 juillet 2018, tel qu'annoncé par le communiqué de presse de la Société daté du 19 juillet 2018:

- 93 564 unités de la Société (les « **Unités** ») au prix de 0,53 \$ par Unité sont émises en règlement des intérêts dus à Aspri au 19 juillet 2022 (la « **Date d'échéance** »), pour un montant total de 49 589 \$. Chaque Unité est composée d'une action subalterne à droit de vote de la Société (une « **Action** ») et d'un bon de souscription de la Société (un « **Bon de souscription** »). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action au prix de 0,69 \$ pendant une période de 48 mois suivant la date d'émission.

L'émission d'unités est assujettie à l'approbation de la Bourse de croissance TSX et sera assujettie à une période de détention de 4 mois et un jour.

La Société annonce également le remboursement, en faveur d'Aspri, du capital de 1 000 000 \$ de la débenture, exigible à la date d'échéance.

Au sujet de Devonian

Groupe Santé Devonian Inc. est une société biopharmaceutique botanique en stade avancé de développement qui emploie une stratégie novatrice ciblant des besoins médicaux non comblés. La principale stratégie de Devonian est de développer des médicaments d'ordonnance d'origine botanique pour le traitement des maladies inflammatoires auto-immunes incluant, mais sans s'y limiter, la colite ulcéreuse et la dermatite atopique. Fondée sur une assise de 15 années de recherche, l'objectif de Devonian est également appuyé par les directives réglementaires de la FDA, l'agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux, favorisant un processus de développement de produits médicamenteux botaniques d'ordonnance plus efficient que celui des médicaments d'ordonnance classique. Devonian est également impliquée dans le développement de produits cosmétiques de grande valeur en s'appuyant sur la même approche exclusive que celle utilisée avec leurs offres pharmaceutiques.

Devonian est cotée à la Bourse de croissance TSX (TSXv:GSD) ainsi que sur la bourse de croissance OTCQB (OTCQB : DVBHGF).

Pour plus de détails, visitez le www.groupe-devonian.com



Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs sur les objectifs, les stratégies et les activités de Devonian. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes. Ces énoncés sont de nature « prospective » puisqu'ils sont fondés sur nos attentes présentes à l'égard des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses s'avèrent inexactes. Ces risques, estimations et hypothèses incluent, mais sans s'y limiter, l'approbation de la Bourse de croissance TSX en lien avec l'émission des Unités, la capacité de Devonian d'assurer le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques et dermo-cosmétiques à valeur ajoutée, la disponibilité de ressources financières pour mener à bien des projets de recherche et développement, le succès et la durée d'études cliniques, la capacité de Devonian de se prévaloir des occasions d'affaires dans l'industrie pharmaceutique et dermo-cosmétique, les incertitudes liées au processus de réglementation et tout changement du contexte économique. Vous trouverez une analyse plus exhaustive des risques qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent de nos attentes présentes de façon importante dans le prospectus en date du 21 avril 2017, sous la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des énoncés prospectifs. Par ailleurs, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenus en vertu des lois et règlements applicables aux valeurs mobilières.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Contact :

Dr André P. Boulet, PhD
Chef de la direction Scientifique
Groupe Santé Devonian Inc.
Téléphone : (514) 248-7509
Courriel : apboulet@groupe-devonian.com